DEPARTEMENT DU CALVADOS ARRONDISSEMENT DE BAYEUX CANTON DE COURSEULLES SUR MER COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.03.13 PLAN VELO

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

<u>Etaient présents</u>: Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Philippe BERTEMONT, Jean-Bernard MAILLARD, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, Marie-Christine DEHLINGER, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT.

Absents excusés - Pouvoir :

Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD Houria BADEK donne pouvoir à Ludovic MAULNY Philippe ONILLON donne pouvoir à Marie-Christine DEHLINGER

Absents:

Marie-Laure PAIN Jean CHANAL

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Par délibération n°2024.02.02 du 16 février 2024, il a été voté à l'unanimité d'une part l'équipement du plan vélo pour un montant de 25 098 € HT et, d'autre part, le relai vélo pour un montant de 72 554,25 € HT.

Madame la Maire a été autorisée à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet et à solliciter la subvention DETR/DSIL.

Il a été omis d'autoriser Madame la Maire à solliciter une subvention pour le relai vélo auprès du Conseil Département à hauteur de 40% du total de 72 554,25 $\not\in$ HT.

Le Conseil municipal,

AUTORISE la Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet. AUTORISE la Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental.

ADOPTÉ à 16 voix Pour-0 abstention-1 Contre

La secrétaire de séance Pascale CLAUSER

La Maire, Lysiane LE DUC DREAN

Fait et délibéré en séance,

Les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre

Transmis à la Sous-Préfecture le la Aval 2014

